

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 25 septembre 2023, à 10 h.

## **NOMINATION DE MEMBRES ET D'OBSERVATEURS AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT l'article 58 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document « Comités statutaires du conseil d'administration » relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement général de ces comités (2022-CA697-04.04.01-R7790, 20 juin 2022);

CONSIDÉRANT que l'article 1 de ce document prévoit que les personnes assumant la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration sont membres d'office du comité sur les orientations stratégiques;

CONSIDÉRANT les articles 17 et 18 du document précité concernant la désignation des autres membres des comités, la désignation des observateurs et la durée de leur mandat;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat des membres et des observateurs est d'une année, se terminant à la réunion du conseil d'administration de septembre, et que ces mandats sont renouvelables;

CONSIDÉRANT que les observateurs du comité d'audit et du comité de gouvernance et d'éthique, qui sont membres du conseil d'administration, sont désignés par le conseil d'administration lors de sa rencontre de septembre;

CONSIDÉRANT que l'observateur du comité d'audit, qui est membre du personnel professionnel, est désigné par le Syndicat du personnel professionnel au plus tard le 2e lundi du mois de septembre;

CONSIDÉRANT les explications du secrétaire général;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité sur les orientations stratégiques, pour un mandat débutant le 25 septembre 2023 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024 :

- Frank Crispino, membre du conseil d'administration;
- Diane Gagné, membre du conseil d'administration;
- Lucie Lorrain, membre du conseil d'administration;

2. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique, pour un mandat débutant le 25 septembre 2023 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024 :

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Jean-Philippe Chenel, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Paul Guyot, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

3. de nommer les personnes suivantes à titre d'observateurs sur le comité de gouvernance et d'éthique, pour un mandat débutant le 25 septembre 2023 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024 :

- Diane Gagné, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Benoit Lavigne, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

4. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'audit, pour un mandat débutant le 25 septembre 2023 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024 :

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Julie Biron, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommé en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Karine Provencher, personne externe membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec;

5. de nommer les personnes suivantes à titre d'observateurs sur le comité d'audit, pour un mandat débutant le 25 septembre 2023 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024 :

- Benoit Lavigne, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Lucie Lorrain, membre du conseil d'administration nommé en vertu de l'alinéa c) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;

6. de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité des ressources humaines, pour un mandat débutant le 25 septembre 2023 et se terminant à la réunion du conseil d'administration du mois de septembre 2024 :

- Marta Acevedo, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Hinse, membre du conseil d'administration nommée en vertu des alinéas d), e) ou f) de l'article 32 de la Loi sur l'Université du Québec;
- Johanne Belisle, membre étudiant du conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

---

M<sup>e</sup> Éric Hamelin  
Secrétaire général